

**L**e premier article de la lettre n°1 du CESAP (juin 2011), évoquait le projet d'extension de l'EME La Loupière et les vicissitudes du projet... Nous avons été heureux, le 14 septembre dernier, d'inaugurer le nouvel établissement en présence de nombreux invités de marque, des familles, des enfants et des professionnels. Que de chemin parcouru entre la date du CROSMS (2005) et cet événement : le projet quelque peu innovant ne rentrant pas exactement dans les cadres budgétaires, combien de discussions et négociations a-t-il fallu avoir avec la DDASS de Seine et Marne, puis l'ARS pour aboutir à son ouverture ! Enfin, la patience a payé. L'inauguration fut une apothéose pour Mme Dapvril, la directrice, au terme d'une carrière bien remplie et juste avant son départ à la retraite. Gageons que le nouveau directeur, M. Hermier et son équipe feront vivre avec brio ce nouveau projet.

D'autres projets du CESAP, semés il y a quelques années voient le jour actuellement et montrent tout le dynamisme de notre association : c'est le cas de l'EME La Montagne dont la restructuration a commencé par la pose de la première pierre du nouvel établissement à Clermont de l'Oise jeudi 11 octobre et quelques jours plus tard, le 18 octobre, par la pose de la première pierre de l'extension de l'EME Les Heures Claires.

Sur un autre plan, j'ai eu le plaisir de procéder à l'introduction des journées médicales organisées par CESAP Formation à Rennes et réunissant près de 200 professionnels. Tous les échos recueillis ont été très favorables quant à la qualité des conférences et des échanges, ces derniers démontrant, si cela était nécessaire, la nécessité d'une haute expertise pour accompagner au quotidien les personnes polyhandicapées.

André Schilte  
Président du CESAP

## EME DU CHÂTEAU DE LAUNAY

... une adaptation en cours d'étude

L'EME du Château de Launay composé d'un internat de 40 places et d'un externat de 20 places a connu, depuis sa reprise par le CESAP le 14 juin 1973, une progression constante de sa qualité d'accueil, notamment une phase de rénovation importante aboutie en 2005 qui a considérablement amélioré la vie des résidents et des salariés.



Après une période de stabilité, l'établissement se voit contraint à une nouvelle réflexion sur son avenir. Plusieurs facteurs se conjuguent qui viennent fragiliser le fonctionnement :

- D'une part, la fin du CPOM 2007-2012 se traduit par une moindre ressource ayant un impact sur le fonctionnement quotidien de par les économies qu'il nous faut réaliser.
  - D'autre part, la réponse " tout internat " ne colle plus aux attentes des nouvelles familles davantage demandeuses d'externat puis, dans un temps ultérieur, d'internat partiel pour leur enfant devenu grand.
  - Enfin, nous constatons une avancée en âge des résidents dont presque la moitié relève aujourd'hui d'un maintien au titre de l'amendement Creton (+ 20 ans) et qui attendent une place en structure pour adulte.
- Cette avancée en âge se traduit inéluctablement par un alourdissement des pathologies rencontrées.
- Au final l'établissement enfant(s) accueille de plus en plus de jeunes adultes et les attentes familiales sont davantage centrées sur de l'externat.



Les prochaines semaines seront consacrées à convaincre MDPH et ARS d'une indispensable évolution de l'établissement, telle que réfléchie par les équipes et le CESAP depuis plusieurs années déjà. ■

## Actualités

### EVALUATION EXTERNE

La loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale impose aux établissements la réalisation d'une évaluation externe (au plus tard en 2015).

Le CESAP anticipe l'échéance et ces évaluations sont en cours à la MAS La Clé des Champs, le SESAD et CAFS Le Carousel, l'EME et MAS Château de Launay et bientôt dans toutes les autres structures !

### Opération " se mobiliser pour le CESAP "

Les établissements ont adressé aux fournisseurs du CESAP, aux partenaires, mais aussi aux familles un courrier pour leur demander de diffuser le plus largement possible notre bulletin de don. Le projet étant de mobiliser nos réseaux pour aider le CESAP et son action. Nous espérons que le résultat sera à la hauteur de nos attentes.



# L'EME LA MONTAGNE...

## UN PROJET DE RESTRUCTURATION EN PASSE D'ABOUTIR

**Le 2 janvier 1970, l'EME " La Montagne " ouvrait ses portes.**

L'EME La Montagne est le deuxième internat créé par le CESAP (le premier étant celui ouvert à Gasny dans l'Eure, l'EME Les Heures Claires, désormais installé à Freneuse dans les Yvelines). Pendant plus de 40 années, des équipes passionnées ont fait fonctionner l'EME " La Montagne " sur le site de Liancourt.

Les années passant, notre pensée à l'égard des modes d'accompagnement proposés aux enfants polyhandicapés a évolué. Le contexte social a changé, nos connaissances techniques et scientifiques concernant les problématiques de santé rencontrées par les enfants et les adultes en situation de polyhandicap ont progressé. Par ailleurs, sur un autre plan, avec les années les bâtiments de l'EME ont vieilli, les

normes ont aussi particulièrement évolué...

Bref, les locaux disponibles ne correspondaient plus au projet actuel et depuis plusieurs années, un projet de délocalisation mais aussi de transformation significative du projet de la structure était porté par l'équipe locale du CESAP.

**Le 13 novembre 2009**

Le Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-sociale (CROSMS – instance désormais disparue suite aux réorganisations administratives récentes) émettait un avis favorable à la restructuration de l'EME : création d'un IME de 40 places, création d'une MAS de 48 places et déménagement de l'EME de 20 place à Clermont, création d'un EME de 20 places à Noyon, création d'un SESAD... Une autre partie du projet (unité médicalisée d'accueil temporaire),

bien qu'acceptée en 2009 n'a pas été autorisée par l'ARS compte tenu du contexte budgétaire contraint actuel.

**Le 11 octobre 2012**

Trois ans après le CROSMS, la première pierre de l'EME et de la MAS était posée rue de Fay à Clermont en présence de nombreuses personnalités... que de chemin parcouru depuis 1970. C'est désormais une nouvelle histoire qui commence. ■



## PROJET ARCHITECTURAL DE L'EME ET DE LA MAS



Le projet architectural a été retenu après un concours et s'appuie sur un cahier des charges élaboré en collaboration avec les services de l'OPAC de l'Oise (qui construira les locaux dont le CESAP sera locataire) et une commission architecturale composée de professionnels de tous les corps de métiers de l'EME. " La Montagne ".

Le projet retenu est celui qui correspond le plus au mode de vie que le CESAP souhaite proposer aux personnes qui seront accueillies. L'architecte a su exploiter la déclivité du terrain mis à disposition du CESAP pour développer un concept sur deux niveaux. Il a notamment respecté

le cahier des charges qui imposait que les bâtiments soient de plein pied et la libre circulation dans cet espace des usagers (cela impose de bien distinguer la circulation des usagers et les circulations des véhicules).

**En résumé**

Le projet prévoit un maximum de chambres individuelles pour les internats mais aussi des chambres doubles, une unité équipée d'une alimentation en oxygène, des salles de

restaurant, des salles d'activités, salle de classe, balnéothérapie... et évidemment des locaux administratifs, techniques, des salles de consultation, des sanitaires et salles de bains adaptés... Enfin, tout ce que l'on peut attendre d'un lieu destiné à accueillir des personnes très fragiles et vulnérables que sont les enfants et les adultes polyhandicapés. ■





## UNE ENQUÊTE SUR LE FONCTIONNEMENT DES MDPH

D<sup>R</sup> ELIZABETH ZUCMAN

Le GPF a mené en 2011, avec l'aide du CESAP, une enquête postale auprès de 450 familles pour recueillir leur avis sur le fonctionnement des MDPH. 140 familles ont répondu au questionnaire.

Voici une synthèse de la parole des 87 familles qui se sont librement exprimées par écrit dans l'enquête du GPF :

Trois d'entre eux sont franchement satisfaits et un seul résumé objectivement l'avis de **tous les autres** par une formule lapidaire :

**“ Beaucoup de bonne volonté, trop peu de moyens. ”**

Leurs commentaires critiques concernent autant les enfants que les adultes. Ils signalent de manière convergente un certain nombre

**d'importants dysfonctionnements** dans l'organisation même du travail de la MDPH : la difficulté d'obtenir quelqu'un au téléphone, ce qui finit par décourager ; l'absence de référent pour leur dossier : tout est toujours à recommencer ; l'absence d'informations et de directives sur la marche à suivre ; l'absurdité de renouvellements trop fréquents, imposant de reconstruire à chaque fois tout le dossier administratif et entraînant des délais de 6 mois à un an avec arrêt du versement des allocations ; certains se disent ballotés interminablement entre la MDPH, la CAF et le Conseil général.

D'autres plaintes ne relèvent pas de la MDPH elle-même : nous ne redisons pas ici la relative inadéquation de certaines orientations :

trop éloignées du domicile des parents, la carence en places de MAS.

Enfin, certaines réponses révèlent la précarité des conditions de vie (logement petit, insalubre, etc.) mais le taux des allocations n'est jamais ouvertement critiqué. Certains vont jusqu'à dire qu'ils regrettent le temps des CDES en raison de l'instabilité des personnels des MDPH.

Enfin, beaucoup dans les commentaires de l'enquête GPF, se disent révoltés, découragés, épuisés par leur interminable combat pour obtenir de la MDPH une juste réponse aux besoins de leur enfant. Ces commentaires ne permettent pas de se faire une idée d'une éventuelle évolution de la situation. ■

Pour information, les mdpH disposent d'un site internet national : <http://www.mdpH.fr/>

## LE TRAVAIL EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AU CESAP DONNE DE L'ÉLAN...

**“ Une professeur des écoles des Cerisiers amène le CESAP en voyage à vélo autour du monde ”.**

Madame Juliette Croce, professeur des écoles de l'unité d'enseignement “ Les Cerisiers ” ayant exercé de septembre 2010 à juin 2012 a passé le relais à sa collègue, puis,

tout simplement, est partie en voyage à vélo autour du monde en emmenant dans ses bagages le CESAP...



**Une grande et extraordinaire aventure à découvrir sur le site Eco-Témoin.fr ([www.pause-tandem.fr](http://www.pause-tandem.fr)) rubrique “ Photos ”**

## SE FORMER, DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

**Partager ses savoir-faire : une nécessité impérieuse**

Les professionnels du CESAP ont pu prendre connaissance des orientations de l'association en matière de formation professionnelle par voie d'affichage et en réunion : il s'agit (entre autres) de favoriser les formations collectives autour des thématiques de la bientraitance, de poursuivre encore et toujours la professionnalisation des salariés,

de développer le Droit Individuel à la Formation, de mutualiser les formations entre les établissements, de favoriser l'intégration des nouveaux professionnels (à cet égard la “ journée d'accueil des cadres ”, qui s'est déroulée au siège du CESAP le 18 septembre 2012 a permis à quelques “ nouveaux ” de pouvoir se rencontrer et partager

un temps commun très intéressant). Mais, c'est aussi via le recueil des demandes individuelles de formation que les plans de formation se construisent.

Ces plans tentent à la fois de traduire en “ pratique ” les orientations associatives, les projets d'établissements, les nouveaux fonctionnements d'équipe, les besoins émergents des usagers, tout en prenant en compte les vœux de formation de chacun ! ■

## NOUVEAU CATALOGUE DE FORMATION

**CESAP Formation, Documentation, Ressources propose son nouveau catalogue de formations aux professionnels intéressés par l'accompagnement des personnes polyhandicapées et soucieux d'approfondir leurs connaissances et de perfectionner leur pratique : journées d'étude, formations diplômantes, formation professionnelle continue sur site ou en individuel.**

Plus de 80 stages déclinent des thèmes aussi variés que le soin, les approches sensorielles, les accompagnements spécifiques ou les pratiques professionnelles. Le catalogue s'enrichit de 17 nouvelles formations et de 3 journées d'études parmi lesquelles :

### Les Journées d'étude 2013 :

- Approche sociologique et juridique de la maltraitance intrafamiliale et institutionnelle le 5 février
- Journées médicales - Le point sur... le sommeil le 26 novembre
- Journées médicales - Le point sur... la gastrostomie le 13 décembre

### Les formations individuelles

- Découvrir ou redécouvrir le polyhandicap
- Le jeu adapté au polyhandicap
- Relaxation et polyhandicap
- De l'importance de la présence animale auprès de la personne polyhandicapée
- L'interculturalité dans l'accompagnement
- L'évaluation cognitive du jeune polyhandicapé
- La fonction de l'aide médico-psychologique, du psychomotricien,

de l'infirmier auprès de personnes polyhandicapées

- Référent douleur au sein d'un établissement pour personnes polyhandicapées



Enfin, intégré au CESAP Formation, Documentation, Ressources, le centre de documentation contribue aux missions d'information et de perfectionnement des professionnels ayant la charge des personnes polyhandicapées. ■

**Pour retrouver l'ensemble des thématiques abordées et les modalités de mise en œuvre, ce catalogue est disponible sur simple demande auprès de CESAP Formation, 62 rue de la Glacière 75013 Paris, Tel. 01 53 20 68 58, [formation@cesap.asso.fr](mailto:formation@cesap.asso.fr) et sur le site [www.cesap.asso.fr](http://www.cesap.asso.fr)**

## AGENDA

- **13 novembre** Réunion du CÉRÉ (Conseil des Études, Recherche et d'Évaluation)
- **13 décembre** Restitution de l'évaluation externe du Carrousel
- **12 décembre** Fête de Noël " Chants au pays de la country music " à l'EME Les Heures Claires
- **15 décembre** Fête de fin d'année au Cap Vert
- **18 décembre** Repas de Noël à la MAS La Cornille  
Restitution de l'évaluation externe de la MAS La Clé des Champs
- **20 décembre** Fête de Noël à la MAS La Clé des Champs
- **5 janvier** Fête à l'EME La Loupière
- **23 janvier** Réunion Administrateurs du CESAP et Directeurs

### Comité d'Étude, d'Éducation et de Soins Auprès des Personnes Polyhandicapées

Association Reconnue d'Utilité Publique  
62, rue de la Glacière, 75013 Paris  
Directeur de Publication : H. Gillet  
Rédacteurs : adhérents, professionnels du CESAP, JF Carmillet (art. page 1) E. Zolla  
Impression : Imprimerie De Chabrol, <http://www.imprimeriedechabrol.fr/>  
Routage : ESAT les Cerisiers, APAJH 75, 01 42 38 31 55  
Graphiste : John Vautier, [john.dzine@orange.fr](mailto:john.dzine@orange.fr)  
<http://www.john-vautier.com/>



**Vous pouvez soutenir les actions du CESAP en faveur des personnes polyhandicapées et de ses établissements en faisant un don. Particuliers, votre don est déductible de l'impôt, Entreprise, votre don permet un crédit d'impôt. Nous adressons un reçu fiscal pour les dons adressés ; envoyer votre soutien par chèque directement à l'établissement de votre choix ou au siège du CESAP.**

L'impression de ce numéro est soutenue par :

